

Don de la société populaire de l'Argentière (Ardèche) du produit d'une souscription volontaire, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Don de la société populaire de l'Argentière (Ardèche) du produit d'une souscription volontaire, lors de la séance du 3 messidor an II (21 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 72-73;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_24988\\_t1\\_0072\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_24988_t1_0072_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 39

L'administration de la police de Houdan, département de Seine-et-Oise, informe la Convention que les citoyens Durvic, Durand, Robert, Raby, Baron, Desrues, Porcheron, Simonet et Delaisse, en travaillant à la fabrication du salpêtre, ont trouvé dans la terre 6 pièces d'or, monnaie d'Espagne, pesant 10 onces 2 gros 68 grains, qu'ils destinent à celui qui montera le premier à l'assaut de la ville de Charleroi.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Extrait des registres de la séance du 24 prair. II] (2).

« Les citoyens Durvie, marchand de fer; Durand, peruquier; Robert, vitrier; Raby, mercier; Baron, horloger; Desrues, mercier; Porcheron, cordonnier; Simonet fils, journaliste; et Delaisse, garçon de cour chez un cultivateur; se sont présentés en l'assemblée, au nom desquels le citoyen Baron, l'un d'eux, ayant demandé et obtenu la parole, a dit: que tous les neuf travaillant à extraire le salpêtre des entrailles de la terre, dans une grange de cette commune, pour fournir à l'atelier qui y est établi, à l'effet de détruire jusqu'au dernier des tirans, ils ont trouvé dans le sein de la terre, 6 pièces d'or, frappées au coin d'Espagne, pesant ensemble 10 onces, 2 gros, 68 grains; Qu'ils destinaient le montant du produit de ces médailles, converti en assignats, à celui qui le premier monterait à l'assaut pour la prise de Charleroi, actuellement bloqué par les troupes de la République.

L'assemblée a applaudi au zèle héroïque de ces 9 Républicains, les a engagés à déposer dans le sein de la Convention Nationale, leur offrande, pour, par elle, être remise au citoyen qu'ils désignaient, et a nommé pour commissaire à cet effet le même citoyen Baron. »

P.c.c. DEVRESSE (secrétaire adjoint).

## 40

La société populaire de Montargis envoie de son sein un cavalier jacobin équipé et armé à ses frais, et le présente à la Convention pour qu'il y réitère son serment de vaincre ou de mourir pour la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Montargis, 28 prair. II] (4).

Legislateurs

La Société populaire de Montargis épurée, envoie de son sein, contre la tyrannie un

(1) P.V., XL, 65 et 255. B<sup>in</sup>, 5 mess.; F.S.P., n° 352; Débats, n° 639; Audit. nat., n° 636; J. Sablier, n° 1391; J. Fr., n° 635; M.U., XLI, 56; Mon., XXI, 37.

(2) C 308, pl. 1188, p. 19.

(3) P.V., XL, 65. B<sup>in</sup>, 5 mess.; Mon., XXI, 37; Débats, n° 639; J. Fr., n° 635; J. Sablier, n° 1391; J. Lois, n° 634.

(4) C 309, pl. 1202, p. 32.

cavalier jacobin équipé et armé à ses frais: elle le présente à la Convention Nationale pour qu'il y réitère son serment de vaincre ou de mourir, et pour que sa haine contre les rois reçoive une trempe comme celle de ses armes, au feu de la montagne

Ses freres lui ont dit, apres l'avoir équipé; « Vas notre ami, combattre la tyrannie corps à corps; vas plonger le fer dans le fer de qui-conque veut se placer au dessus de l'homme... entre l'homme et l'etre suprême: armé par l'égalité et pour son triomphe, armé par cette conscience intime nationale et sansculotide, qui ne reconnoît d'autre bonheur que la pratique des vertus, et d'autre maitre que le pere de la nature, vas sous l'égide de la liberté prendre part à la destruction des rois et des chefs d'esclaves; sois vertueux pour que la victoire ne cesse pas d'être constante à la République; les vertus sont aux tyrans ce que les rayons du soleil sont aux hibous, aux voleurs qui ne vivent que de rapines et dans les tenebres, s'enfuyent à son aspect.

« Le despote qui medite ses crimes dans l'ombre et sous les trahisons, chancele devant un patriote pur.

Développes donc toutes les vertus pour être vainqueur et meriter la Reconnoissance de la Patrie ».

FREMY (presid.), JACQUEMAIN, BERTHEAU, BINAUD, JOTY, CHAPERON, LE MAITRE, LE COQ, MORLET pere, PERRON, GRUYLIN, GAUDRON, DUQUÉ, AUGÉ, BAYLE, GAUTHIER, ROUSSAUT, J.-C. BESNARD, BOULMIER, ROBERT, FONTAINE, DUFOUR, FRANCOIS, JUBERT, SAUVGRAIN, MATHURIN, HABERT, GAUDINET, FILLEDIEU, LES-GUILLON, POTIN, P. PRÉVOST, LEPEINTRE, LEMARCHAND, PHILIPPE, MARTIN, F. BOULMIER, FILLEDIEU (autre), GILLES, DUMOURTIAL, MOYER, Marc VERRON, BILLON, G. JULIEN, BOUTELLIER, RODIER, GEORGE, GOLLIER, RAVINET, N. PARANT, J. DUPOMMIERS, J.-B. RIOU, SAUVAGE [et 15 signatures illisibles].

## 41

La société populaire de l'Argentièrre, département de l'Ardèche, offre à la patrie le produit d'une souscription volontaire de 64 chemises, 8 paires de bas, 2 mouchoirs, 2 paires de guêtres, 2 paires de botes, un surtout de toile, 2 quartiers de vache tannée.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[L'Argentièrre, 21 prair. II. Au repr. Gleyal] (2).

« Citoyen représentant du peuple,

Nous allons te demander un service que tu nous rendras le plus volontiers du monde; il s'agit d'un tribut que nous offrons à la patrie en faveur de ses intrépides défenseurs, ou de quelques effets d'équipement à leur usage, qui sont le résultat d'une souscription ouverte depuis plusieurs mois dans le sein de notre société; nous donnons l'état ci-après. Nous désirons que la Convention Nationale ait la bonté de

(1) P.V., XL, 65. B<sup>in</sup>, 5 mess.; J. Lois, n° 634.

(2) C 308, pl. 1188, p. 20 et 21.

nous faire indiquer, non-seulement celle des armées de la République à laquelle elle voudra que ces effets soient envoyés, mais encore la route que nous devons leur faire suivre pour qu'ils arrivent à leur destination avec promptitude et sûreté. C'est dans ces mêmes termes que nous écrivîmes la-dessus au citoyen président de la Convention; mais indubitablement notre lettre a été égarée dans la foule de celles qui sont chaque jour portées dans ses bureaux; car nous n'avons point reçu de réponse et il y a un mois que notre lettre fut mise à la poste. Nous espérons, citoyen représentant, que tu voudras bien nous faire parvenir au plutôt les indications que nous attendions de la Convention Nationale; tu dois sentir combien il nous tarde, et d'apprendre qu'elle ait agréé notre tribut, et de le faire parvenir à nos braves défenseurs. S. et F.»

POQUELY (*présid.*), DUMAS (*secrét.*), TURC (*secrét.*).

## 42

L'agent national du district de Châlons-sur-Saône (1) informe la Convention que la fête à l'Être-Suprême a été célébrée dans ce district avec pompe et allégresse; que les citoyens des campagnes, réunis à ceux des villes, ont témoigné le plus grand dévouement à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Châlons-sur-Saône, 23 prair. II] (3).

«Representans du Peuple français

La fête en l'honneur de l'Être Suprême a été célébrée dans ce District avec toute la pompe possible. En tres peu de jours une Montagne a été élevée a une hauteur de plus de 30 pieds, et décorée (?) de tous les attributs de la liberté par le zele et l'enthousiasme des Citoyens et Citoyennes de tous les ages. Des Vieillards pouvant a peine se soutenir ont voulu y travailler, malgré les invitations qu'on leur faisoit de se reposer. Tous désiroient elever un monument de leur Reconnaissance envers la Montagne Sainte de la Convention qui par sa lumiere et ses Vertus est parvenu a maintenir la liberté et les droits du Peuple, et a le Sauver de la bisme dans laquelle les Scelerats vouloient l'engloutir.

Dans la Commune de Chalon la Ceremonie s'est faite sur le Plan de David, autant que les moyens locaux l'ont permis. La joie la plus pur penetrait tous les Cœurs, la Serenité étoit peinte sur tous les Visages. Les Citoyens des Campagnes voisines qui etoient venu travailler à la Montagne, se sont reunis aux Citoyens de cette Commune. La Journée entière s'est passée dans l'allégresse et dans l'effusion des sentimens de la plus sincere fraternité. jamais fête ne fut plus belle, ni spectacle plus touchant. Le Peuple jouissoit avec sa dignité d'un bonheur Vrai. C'est votre ouvrage et la plus douce de vos recompense.

(1) Saône-et-Loire.

(2) P.V., XL, 65. B<sup>in</sup>, 5 mess.; *Débats*, n° 642.

(3) C 308, pl. 1195, p. 22.

En vous faisant le Recit de la félicité du peuple, dont j'ai été témoin en la partageant vivement, je dois vous repeter les vœux qu'il ne cesse de faire pour vous et pour la Patrie.

Vive la Convention Vive la Republique! »  
LURE [?]

## 43

La société populaire et régénérée d'Heyrieu, département de l'Isère, félicite la Convention sur ses travaux, et notamment sur le décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'ame, qui met la probité et la vertu à l'ordre du jour; témoigne son horreur des attentats sur Collot-d'Herbois et Robespierre; elle l'informe qu'elle a célébré la fête à l'Être-Suprême, et l'invite à rester à son poste (1).

Le C<sup>n</sup> Epervier (2) : citoyens représentants,

Nous ne venons pas ici consumer par de longs discours vos moments précieux, l'éloquence n'est pas le partage des sans culottes d'Heyrieu; nous ne vous parlons que le langage de nos cœurs: recevés nos félicitations sur vos immortels travaux et notamment sur le sage décret, qui rend a l'homme l'idée consolante de l'existence de l'Être suprême et de l'immortalité de l'ame; cette idée salutaire qui est le germe des grandes vertus, qui met la paix dans le cœur de l'honnête homme et le remord dans le cœur du méchant: grace a vous, la probité, la vertu et la justice sont à l'ordre du jour dans toute la république; nous ne craignons plus que des scelerats osent encore tramer contre notre liberté: Continué, sages représentants, de veiller sur les destinées de la France, et nous sommes sûrs d'avance que vos vertus et votre courage feront triompher la republique française de tous les ennemis conjurés contre elle. La représentation nationale et la montagne seront toujours le point de ralliement des sans culottes d'Heyrieu

Nous avons vu avec horreur l'assassinat commis en la personne de Robespierre et Collot d'Herbois; cet evenement malheureux nous fera encor surveiller avec plus de soin, tous les ennemis du peuple.

Nous avons aussi parmi nous de ces hommes pervers, qui prechoient l'athéisme par leur discours et par leur actions, de ces hommes qui vouloient dégouter le peuple de la Révolution, mais ils ont été demasqués, nous avons examiné leur conduite, leur vie privée, et leur vie publique n'étoit qu'un tissu de crimes, nous les avons chassé de notre sein et nous les avons dénoncés à l'opinion publique.

Nous nous sommes empressés de celebrer la fête de l'Être suprême, cette fête sublime a élevé nos ames a la hauteur de la vertu, et a embrasé nos cœurs du plus violent amour de la patrie.

Actuellement la justice et la probité triomphent, grace à vos sages travaux, et la Répu-

(1) P.V., XL, 65. B<sup>in</sup>, 5 mess.

(2) Délégué par la Sté popul. dans sa séance du 24 prair., pour présenter l'adresse à la Conv.